

Image not found or type unknown



## Est ce que il y a conflit d'intérêt

Par **Enersix**, le **24/01/2020** à **21:54**

L'affaire était entré notre syndic de copropriété et nous nous étions représenté par un avocat qui a les yeux n'a pas été très efficaces il y a des informations que j'ai dû récupérer moi même au tribunal car ce dernier mettait trop de temps a nous les faire parvenir... Cet avocat très peu de temps après sans rien nous dire a changé de cabinet et travail maintenant dans le cabinet qui représentait notre syndic de copropriété donc je pense qu'au moment où il nous défendait il devait être en période de préavis avec son ancien cabinet que puis je faire car certaines de ces décision et sa longueur à nous répondre nous on crée préjudice .